DESCRIPTIONS

DE

Quelques espèces nouvelles de Crustacés Brachyures,

Par M. ALPHONSE MILNE-EDWARDS.

(Séance du 27 Février 1867.)

TRIBU DES OXYRHINQUES.

FAMILLE DES Maiens.

MITHRAX SPINIFRONS.

La carapace est relativement allongée, et par sa forme générale ressemble beaucoup à celle du *Mithrax asper* et du *M. dichotomus*. Elle est entièrement couverte de granulations serrées les unes contre les autres et parsemées de quelques épines; on en compte six sur la région gastrique, dont quatre disposées en ligne transversale en arrière et deux en avant à la base des cornes frontales. Les régions branchiales en portent sept ou huit. Le front est formé de deux cornes bifurquées, dont la branche interne est la plus longue, légèrement recourbée en dedans, et est armée en dessus, à sa base, d'une petite épine qui ne se retrouve pas chez le *M. asper*. Le bord sourcilier présente en dessus un tubercule et une épine; les bords latéro-antérieurs du bouclier céphalo-thoracique portent six épines acérées et dirigées un peu en avant. L'article basilaire des antennes externes est grand et terminé par deux pointes qui se voient de chaque côté au-dessous du front. Les pattes antérieures sont longues et grêles; la main est lisse, mais le bras et l'avant-bras sont couverts d'épines. Les pattes ambulatoires, légèrement pubescentes, sont lisses. La cuisse est armée en dessus, à son extrémité, d'une courte épine.

Largeur de la carapace, 30 mill.; longueur, 35 mill.

Cette espèce provient de l'île des Navigateurs.

MIMULUS ACUTIFRONS.

Le genre *Mimulus* a été établi par M. Stimpson pour recevoir un Crustacé trouvé à Monterey, et qui ne pouvait prendre place dans aucun genre connu (1).

Les caractères assignés à ce genre par le savant carcinologiste américain sont les suivants : Carapace aplatie, plus ou moins pentagonale. Bords latéro-antérieurs s'étendant en forme d'expansions lamelleuses et bilobées, les deux lobes étant contigus. Front horizontal, court, bifide. Orbites incomplètes en dessous, pourvues en dessus de dents pré-orbitaire et post-orbitaire. Yeux rétractiles, mais ne pouvant se cacher entièrement dans l'orbite. Épistome médiocre. Troisième article des pattes-mâchoires externes court, obtus à son angle externe, échancré à son angle interne. Exognathe dilaté en dehors. Pinces très-comprimées et surmontées d'une crête lamelleuse. Pénultième article des pattes ambulatoires armé en dessous d'une dent couverte de poils. Pattes de la première paire plus longues que les suivantes.

Ce genre est voisin des *Epialtus* et présente des expansions latérales qui rappellent celles de certaines espèces du genre *Huenia*, dont il s'éloigne d'ailleurs beaucoup par la conformation du front.

Jusqu'à présent le genre *Mimulus* ne comptait qu'une seule espèce, décrite et figurée par M. Stimpson, le *M. foliatus*. Le Muséum d'histoire naturelle s'est récemment enrichi d'une seconde espèce de ce genre curieux. Malheureusement nous n'en connaissons pas la provenance; ce Crustacé faisait partie des collections du baron de Lafresnaye. La plupart des caractères qu'elle présente s'accordent avec ceux que je viens de signaler comme propres au genre *Mimulus;* cependant on n'observe pas de tubercule ou de dent sur le pénultième article des pattes ambulatoires. Je désigne cette espèce sous le nom de *Mimulus acutifrons*, pour rappeler une de ses particularités les plus frappantes.

La carapace est très-large et doit cette largeur aux expansions lamelleuses bilobées des bords latéro-antérieurs. Le lobe antérieur se termine par un angle aigu, tandis que le postérieur est tronqué en arrière et seu-

(1) Stimpson, Notes on North American Crustacea (Ann. of the Lyceum of Nat. Hist. of New-York, t. VII, p. 72, 1860, pl. 3, fig. 1).

lement aigu à son angle postérieur. Le front est horizontal, avancé et formé par deux cornes bifides beaucoup plus longues et plus écartées que chez le *M. foliatus*. Le bord sus-orbitaire s'avance en pointe; l'angle post-orbitaire est également pointu. Le bord postérieur de la carapace est sinueux; il se prolonge en arrière sur la ligne médiane et il offre au-dessus de la base de l'abdomen un petit tubercule arrondi. L'article basilaire des antennes externes est intimement soudé au lobe sous-orbitaire et au front; il est allongé et un peu déprimé. Les articles suivants sont courts et élargis en manière de lames. Les pattes antérieures sont très-développées. La main, fortement comprimée latéralement, porte en dessus et en dessous une crête élevée et tranchante. L'avant-bras présente en dedans une expansion de même nature. Le bras est entièrement caché sous le lobe antérieur du bord latéral; il est marqué en arrière de trois tubercules arrondis. La première paire des pattes ambulatoires est beaucoup plus longue que les suivantes; leur pénultième article et les doigts sont comprimés latéralement. L'abdomen du mâle se compose de sept articles. La carapace et les membres sont couverts de poils tellement courts qu'ils ne cachent aucun des détails de conformation de l'animal. Lorsqu'on les enlève, le test examiné à la loupe paraît finement ponctué. A la base du front, il existe quelques poils un peu plus longs.

La forme des dents frontales de cette espèce la sépare nettement du *Mimulus foliatus*, chez lequel elles sont courtes, à peine séparées de la ligne médiane, et où les angles sus-orbitaires ne s'avancent que très-peu.

Tribu des **CYCLOMÉTOPES.**

Famille des **Cancériens.**

Actumnus nudus.

Cette espèce est remarquable par l'absence complète de poils sur le corps et sur les membres. La carapace est peu élargie, assez fortement bombée et à régions peu indiquées; celles-ci sont, dans leur portion antérieure, ornées de quelques granulations. Les bords latéro-antérieurs sont divisés

en cinq dents (en comptant l'angle orbitaire externe). Le front est avancé et divisé en deux parties par une scissure médiane. Les pattes antérieures sont courtes et inégales. La main est couverte, en dehors aussi bien qu'en dessus, de granulations arrondies perlées. Il en existe quelques-unes sur l'avant-bras. Les pattes ambulatoires sont courtes, assez grêles et à peine granulées.

Largeur de la carapace, 6 mill.; longueur, 4 mill.

Habite Pondichéry.

XANTHO BIDENTATUS.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *Xantho punctatus* (Edw.) de l'île Maurice ; elle peut cependant s'en distinguer facilement par la forme des bords latéro-antérieurs qui, au lieu d'être épais, entiers et à peine lobulés, présentent en arrière deux tubercules dépendant des lobes branchiaux ; en avant, le bord est presque entier. Chez le *X. punctatus* les sillons gastro-hépatiques sont plus larges et plus profonds que chez l'espèce que nous faisons connaître ; mais les lobes gastriques sont moins profondément marqués. Enfin j'ajouterai que le front est beaucoup plus sinueux.

Largeur de la carapace, 30 mill.; longueur 24 mill.

Habite les îles Sandwich.

XANTHO NUDIPES.

Carapace très-élargie, faiblement bombée en avant, aplatie en arrière. Portion antérieure couverte de petites dépressions peu profondes et très-rapprochées les unes des autres. Régions séparées par des sillons bien marqués, surtout les branchio-gastriques. Bords latéro-antérieurs formant avec le front une courbure régulière à grand rayon et divisés en dix ou douze petites dents tuberculiformes et inégales. Front à bord légèrement sinueux et échancré latéralement ; bord sourcilier épais. Orbites très-petites. Troisième article des pattes-mâchoires externes court et un peu érodé. Pattes antérieures inégales et fortes; doigts courts, gros, lisses, entièrement noirs et portant sur leur bord libre des denticulations blanches, la coloration noire de l'index s'étendant un peu sur la main :

celle-ci rugueuse et comme érodée en dessus. Avant-bras rugueux; bras court. Pattes ambulatoires lisses et peu allongées, pourvues de doigts plus longs que dans l'espèce précédente. Abdomen du mâle petit et étroit.

Longueur de la carapace, 40 mill.; largeur, 28 mill.

Cette espèce se trouve aux Seychelles et à la Nouvelle-Calédonie.

Il est facile de distinguer le *Xantho nudipes* du *X. crassimanus* par le nombre des dents latéro-antérieures et par la forme du front. Il est peu d'espèces de Xanthe chez lesquelles ces dents soient aussi nombreuses, et sous ce rapport notre espèce se rapproche beaucoup du *Xantho denticulatus* (White) qui se trouve aux Antilles et au Mexique; mais chez cette dernière espèce il n'existe généralement que huit ou neuf dents, et de plus le test ne présente pas ces petites dépressions rapprochées qui rendent si remarquable la carapace du *Xantho nudipes*.

Xantho crassimanus.

Carapace très-élargie, un peu plus bombée que d'ordinaire chez les Xanthes. Régions séparées par des sillons profonds. Lobes protogastriques séparés par un sillon peu marqué. Lobe urogastrique se prolongeant en pointe entre les précédents. Région hépatique subdivisée en deux lobes. Portion postérieure du bouclier céphalo-thoracique non lobulée. Bords latéro-antérieurs épais et divisés en cinq ou six dents tuberculiformes et peu saillantes (sans compter l'angle orbitaire externe qui est peu marqué), les deux premières et la dernière plus petites que les autres. Bords latéro-postérieurs très-obliques, courts et un peu convexes. Front divisé en quatre dents tuberculiformes (sans compter l'angle sus-orbitaire interne), les deux médianes un peu plus saillantes que les autres. Article basilaire des antennes externes court, trapu et s'unissant largement au front. Troisième article des pattes-mâchoires externes quadrilatère et plus large que long. Pattes antérieures très-renflées et très-robustes chez le mâle. Main épaisse, un peu rugueuse en dessus, mais lisse en dehors, en dedans et en dessous. Doigts longs, noirs, la coloration noire se prolongeant un peu de l'index sur la main, lisses, non cannelés et faiblement dentés sur leur bord préhensible. Avant-bras garni sur son angle interne d'une large dent obtuse et tuberculiforme. Bras court et entièrement caché sous la cara-

pace. Pattes ambulatoires courtes et fortes; doigt trapu et large. Abdomen très-étroit; sixième article à bords un peu concaves.

Largeur de la carapace, 50 mill.; longueur, 32 mill.

Cette espèce provient de la Nouvelle-Calédonie.

Le *Xantho crassimanus*, par sa forme extérieure, ressemble un peu aux Xanthes de nos côtes, mais il s'en distingue facilement par la forme du front, qui est denté et non entier, et parce que les bords latéro-antérieurs se prolongent plus loin en arrière. Le *Leptodius exaratus* et le *Leptodius sanguineus* s'en rapprochent sous ce rapport; mais leurs pinces en cuillère et la disposition du front ne permettent pas de les confondre avec notre espèce.

XANTHO PILIPES.

Cette espèce se rapproche par sa forme générale du *Xantho rivulosus* de nos côtes, mais elle peut cependant s'en distinguer par plusieurs caractères faciles à saisir. La carapace est plus étroite et beaucoup moins bombée, les sillons qui séparent la région branchiale des régions hépatiques sont beaucoup plus profonds, les bords latéro-antérieurs sont divisés en quatre dents bien détachées et triangulaires, dont la première est plus petite que les autres; l'angle orbitaire externe est peu saillant; les parties inférieures et latérales de la carapace sont couvertes de poils; il en est de même pour le bord supérieur des pattes. La région antennaire, les pattes-mâchoires, les pattes ambulatoires sont disposées comme chez l'espèce de nos côtes.

Largeur de la carapace, 40 mill.; longueur, 34 mill.

Habite les côtes du Sénégal.

XANTHODES PACHYDACTYLUS.

La carapace est complétement lisse, sans granulations ni rides transversales. La région gastrique est nettement circonscrite; on aperçoit en avant les lobes protogastriques et le lobe mésogastrique, mais en arrière cette région est indivise. Le sillon branchio-hépatique est large et profond auprès du bord latéral. En arrière, la carapace est lisse. Les bords latéro-

antérieurs sont courts et présentent trois dents bien marquées, deux branchiales et l'autre hépatique ; en avant de celle-ci on en voit deux très-petites. Le bord sourcilier est épais et présente à son angle externe deux tubercules. Le front est droit et échancré sur la ligne médiane. La région antennaire et les pattes-mâchoires externes ne présentent rien de particulier à noter. Les pattes antérieures du mâle sont fortes et inégales. La main, courte et épaisse, est lisse, mais porte à la partie supérieure de sa face externe un sillon peu profond. Les doigts sont longs, peu dentés et noirs ; cette coloration s'étend de l'index sur la main; l'extrémité de l'index est aiguë et relevée. L'avant-bras est lisse ; son angle interne est bifide et obtus. Le bras est entièrement caché sous la carapace. Les pattes ambulatoires sont grêles et assez longues ; leur bord supérieur porte quelques petites granulations, et il existe sur les derniers articles des poils très-rares et d'un blond clair. L'abdomen du mâle est court et resserré vers sa portion moyenne.

Largeur de la carapace, 19 mill.; longueur, 13 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

L'espèce qui se rapproche le plus du *Xanthodes pachydactylus* est le *Xanthodes nitidulus*, décrit par M. Dana ; mais chez ce dernier les bords latéro-antérieurs présentent une disposition différente ; ils sont divisés en quatre dents bien découpées et à peu près égales, tandis que je viens de dire que, chez l'espèce de la Nouvelle-Calédonie, les trois dents postérieures seules étaient nettement marquées ; le front y est moins arqué, et enfin la forme des pinces est différente.

CYLOXANTHUS LINEATUS.

J'ai établi en 1864 le genre *Cyloxanthus* pour recevoir une espèce du Chili, le *Xanto sexdecimdentatus* (Lucas) qui, à raison de sa forme générale, me semblait devoir être séparé des Xanthes proprement dits. Ses bords latéro-antérieurs sont longs et se courbent fortement en arrière, et le front est extrêmement avancé. Les pattes-mâchoires externes ne sont pas disposées sur le même plan que celles du *Paraxanthus hirtipes,* ce qui ne permet pas de réunir ces deux espèces dans une même division générique.

Aujourd'hui j'ajouterai au *Xantho sexdecimdentatus* une autre espèce qui s'en rapproche par un assez grand nombre de particularités, bien que ses bords latéro-antérieurs ne soient pas aussi fortement dentés.

La carapace est large, très-déprimée et lisse ; les régions y sont peu marquées. Les bords latéro-antérieurs sont longs et s'avancent très-loin en arrière, de telle sorte que si on réunit par une ligne leurs angles postérieurs, la portion située en avant de cette ligne serait de beaucoup plus grande que celle située en arrière. Ces bords sont divisés d'une façon obscure en quatre lobes, dont la portion moyenne s'avance en une petite saillie dentiforme. L'angle orbitaire externe est peu marqué ; les orbites sont petites et le bord sourcilier est divisé par une scissure étroite. Le front est extrêmement avancé, un peu sinueux latéralement, plus proéminent vers le milieu, où il est divisé par une scissure. Les antennes et les pattes-mâchoires n'offrent rien de particulier à noter. Les pattes antérieures sont inégales. La main, aplatie en dedans, porte en desssus une sorte de crête obtuse et très-peu marquée. Les pattes ambulatoires sont courtes.

Sur les exemplaires desséchés de cette espèce que le Muséum possède la carapace est marquée de lignes très-fines, alternativement rouges et jaunes, qui se dirigent du front vers les bords latéraux. Les pattes sont marquées de taches rouges et jaunes.

Largeur de la carapace, 18 mill.; longueur, 13 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie et l'île Lifou.

MEDOEÚS ELEGANS.

Carapace étroite, peu bombée, fortement lobulée, surtout en avant, les parties saillantes couvertes de petites granulations nombreuses. Front divisé sur la ligne médiane par une fissure étroite et légèrement échancré latéralement. Bords latéro-antérieurs divisés en trois dents principales, entre lesquelles se voient de nombreuses petites épines ou de petits tubercules. Portions inférieures de la carapace granuleuses. Pinces portant en dessus des nodosités granuleuses disposées sur trois lignes longitudinales et couvertes en dehors de granulations. Doigts noirs et cannelés. Avant-bras noduleux. Pattes ambulatoires petites et spinuleuses en dessus.

Longueur de la carapace, 13 mill.; largeur, 8 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

Le genre *Medœus*, établi par M. Dana, se reconnaît à la disposition des bords latéro-antérieurs qui, au lieu de se terminer au canthus externe de l'orbite, se prolonge en dessous jusqu'au cadre buccal, à sa carapace étroite, à la forme du troisième article des antennes externes, qui se joint largement au front. Le *Cancer spinimanus* (Edwards) appartient à ce

genre; mais il se distingee de notre espèce par la crête dentelée qui garnit le bord supérieur de la main. Le *Medæus ornatus* de Dana ne peut être confondu avec le *M. elegans*, à cause de l'absence de spinules et de petites denticulations entre les dents principales du bord latéro-antérieur.

Le *Polycremnus ochtodes* (Herbst) est très-voisin des *Medæus*, mais sa carapace est lisse.

Medoeus nodosus.

Cette espèce est beaucoup plus étroite que la précédente et se rapproche davantage par sa forme du genre *Polycremnus*. La carapace est fortement lobulée, mais les tubercules qui garnissent les parties saillantes sont moins nombreuses. Le front, légèrement échancré au milieu, est droit et très-avancé; les bords latéro-antérieurs sont divisés en quatre dents tuberculeuses dont les deux postérieures sont les plus fortes et sont elles-mêmes ornées de granulations. Les pattes antérieures sont couvertes de nodosités granuleuses disposées en séries d'une manière plus régulière que chez le *Medæus elegans*. Les pattes ambulatoires sont grêles et n'offrent pas d'épines en dessus. La forme des dents du bord latéro-antérieur est complétement différente de celle qui existe chez le *Medæus ornatus*, où celles-ci sont grandes, triangulaires et nettement détachées.

Largeur de la carapace, 12 mill.; longueur, 10 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie (île Lifou).

Zozymus pilosus.

La carapace de cette jolie petite espèce est fortement lobulée et les lobes sont légèrement granuleux, comme celle du *Zozymus æneus;* mais les sillons interlobulaires, au lieu d'être glabres, sont couverts d'un duvet serré, qui est plus abondant sur le contour antérieur des lobes. Les bords latéro-antérieurs sont divisés en quatre dents peu avancées, surtout la première. Le front est droit, légèrement échancré sur la ligne médiane. Les pinces sont couvertes de mamelons arrondis et granuleux; les sillons qui les circonscrivent sont poilus comme ceux de la carapace. L'avant-bras présente la même disposition que la main. Les pattes ambulatoires

sont comprimées latéralement; leur bord supérieur est surmonté d'une crête; le pénultième et l'anté-pénultième article sont mamelonnés et granulés comme les pinces; le doigt est gros, poilu et terminé par une extrémité très-aiguë.

Les lobulations granulées et entourées de poils de la carapace et des pattes suffisent pour distinguer cette espèce des autres du même genre.

Largeur de la carapace, 12 mill.; longueur, 9 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

LOPHOZOZYMUS CRISTATUS.

J'ai établi en 1864 le genre *Lophozozymus* pour y faire rentrer plusieurs espèces qui se distinguaient des Xanthes par des caractères trop importants pour que l'on puisse les laisser dans ce groupe sans en forcer les limites. Les bords latéro-antérieurs, au lieu d'être épais, sont toujours minces, cristiformes et plus ou moins dentés, et les pattes ambulatoires sont pourvues en dessus de crêtes tranchantes. Le *X. incisus* (Edw.), le *X. octodentatus* (Edw.) et le *X. superbus* (Dana) doivent rentrer dans cette division générique. Le Muséum a reçu depuis quelques années plusieurs espèces qui doivent se ranger à côté de celles que je viens de citer, et entre autres une remarquable par sa taille et la beauté de ses couleurs, que je désigne sous le nom de *Lophozozymus cristatus*.

La carapace est élargie et très-aplatie, le front est sinueux et divisé par une fissure sur la ligne médiaire; les bords latéro-antérieurs sont minces et divisés en quatre dents, dont les deux premières sont larges et peu avancées, tandis que les postérieures sont très-aiguës. Les portions inférieures de la carapace sont poilues. Les pattes antérieures, subégales et assez fortes, sont surmontées d'une crête continue; en dehors elles sont couvertes de grosses granulations, entre lesquelles se voient des poils courts et serrés. L'avant-bras porte en dedans deux grosses dents aplaties; le bord postérieur du bras est fortement cristiforme et exactement appliqué contre la carapace. Les pattes ambulatoires sont cristiformes, comprimées latéralement et hérissées de quelques poils. La couleur générale est rougeâtre avec des taches blanches disposées d'une manière symétrique.

Largeur de la carapace, 70 mill.; longueur, 40 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

Lophozozymus actoeoides.

Par plusieurs de ses caractères cette espèce ressemble un peu aux *Actœa,* mais elle s'en distingue par les crêtes qui surmontent les pattes et bordent en avant la carapace. Cette dernière est peu aplatie. Les régions y sont distinctement dessinées et séparées par des sillons larges et profonds ; elles sont couvertes de granulations assez grosses et écartées. Le front est marginé et un peu avancé au milieu, où il est divisé par une fissure. Les bords latéro-antérieurs sont cristiformes et se terminent en arrière par une dent bien marquée; ils sont très-obscurément divisés en trois lobes. Les pattes antérieures sont granuleuses en dehors; la main est surmontée d'une crête perlée sur son bord libre. Les doigts sont noirs, à extrémité blanche et aiguë. Les pattes ambulatoires sont marquées de sillons profonds, les uns longitudinaux, les autres transversaux. Le corps et les pattes sont couverts de poils assez longs, rares et d'un jaune très-clair.

Les granulations qui couvrent la carapace et la forme des bords latéro-antérieurs permettent de distinguer facilement cette espèce.

Largeur de la carapace, 23 mill.; longueur, 15 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

Lophozozymus pulchellus.

Par sa forme générale cette espèce ressemble au *Lophozozymus octodentatus.* La carapace est assez fortement bombée et traversée par deux lignes saillantes et granuleuses, dont l'une s'étend sur les régions hépatiques et gastrique, tandis que l'autre, partant de l'extrémité du bord latéro-antérieur, s'avance vers la région gastrique; cette dernière est bien marquée. En avant et sur les côtés on remarque quelques granulations peu saillantes. Le front est sinueux et divisé par une fissure sur la ligne médiane. Les bords latéro-antérieurs sont arrondis en avant et tranchants en arrière, où ils sont divisés en trois dents. Les pattes antérieures sont finement granuleuses et dépourvues de crêtes ; les doigts sont noirs à leur extrémité. Les pattes ambulatoires sont comprimées et surmontées d'une crête tranchante.

Cette espèce est colorée d'une manière très-élégante en rouge sur un fond jaune. Chaque pince porte en dessus une grosse tache rouge qui descend de chaque côté. Le doigt mobile est marqué à sa base d'une petite tache de même couleur; une autre existe sur l'avant-bras. Chacun des articles des pattes ambulatoires est rouge au milieu et jaune près des articulations. La carapace est couverte d'une sorte de réseau de lignes rouges, qui sont remplacées par des taches de cette couleur sur les régions hépatiques, épibranchiales et cardiaque antérieure.

Largeur de la carapace, 25 mill.; longueur, 17 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

MENIPPE LEGUILLOUII.

La carapace de cette espèce est élargie et plus fortement bombée que chez la plupart des autres du même genre, par exemple les *M. Rumphii* et *Bellangerii*. Les sillons intéro-régionaires sont faiblement indiqués; les bords latéro-antérieurs sont divisés en quatre dents, sans compter l'angle orbitaire externe, qui est très-peu marqué. La deuxième dent est beaucoup plus large que les autres; la première et la troisième sont à peu près égales; la dernière est la plus petite. Leur bord est finement granuleux. Le bord sourcilier est divisé par deux fissures. L'angle sous-orbitaire interne est large, arrondi et saillant. Le front est composé de six dents, dont les deux médianes sont tronquées carrément, lamelleuses et peu avancées. Les latérales sont petites et tuberculiformes. Les pattes antérieures sont grosses, renflées et lisses. Les pattes ambulatoires sont couvertes d'un duvet brun serré, au milieu duquel sont espacés des poils plus longs.

La forme du front permet de distinguer facilement cette espèce du *M. Rumphii* et du *M. Bellangerii*. Elle en diffère également par la disposition des bords latéro-antérieurs.

Largeur de la carapace, 60 mill.; longueur, 46 mill.

Cette espèce provient de la mer des Indes; elle a été rapportée par M. Leguillou, lors de l'expédition de la *Zélée*.

Menippe granulosa.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; elle présente la même disposition du front et des bords latéro-antérieurs; mais les régions de la carapace y sont beaucoup plus fortement indiquées et elles sont couvertes sur toutes leurs parties saillantes de grosses granulations aplaties. Des granulations analogues couvrent les faces externe et supérieure des pinces et de l'avant-bras.

Largeur de la carapace, 75 mill.; longueur, 56 mill.

Cette espèce de *Menippe* provient de Batavia.

HETEROZIUS, nov. gen.

Carapace arrondie en avant, très-déprimée. Front étroit et avancé. Article basilaire des antennes externes n'atteignant pas le front. Troisième article des pattes-mâchoires externes très-petit et rétréci en avant. Endostome non canaliculé. Abdomen divisé en cinq articles.

Heterozius rotundifrons.

Par son aspect extérieur cette espèce se rapproche de certains Pinnothères, mais la carapace est très-aplatie, entièrement lisse, à l'exception d'un sillon qui circonscrit en arrière la région hépatique et s'étend en droite ligne à une petite distance du bord vers la région cardiaque. Les bords latéro-antérieurs sont très-longs, de façon qu'une ligne qui joindrait leurs angles postérieurs diviserait la carapace en deux parties inégales, dont l'antérieure serait de beaucoup la plus grande. Ils forment avec le front une courbe régulière; ils sont entiers et offrent en arrière deux petites fissures, dont l'antérieure se continue avec le sillon subhépatique et qui dessinent obscurément deux lobes. Le front est très-étroit, avancé, arrondi au milieu, où il est divisé par une échancrure étroite et peu profonde. Les orbites sont très-petites. L'article basilaire des antennes ex-

ternes est si petit que celles-ci sont à peine séparées des fossettes antennulaires. La face inférieure du corps et les pattes sont couvertes d'un duvet extrêmement court. Les pattes antérieures sont subégales. La main est lisse, arrondie en dessus et présente en dedans, près de l'articulation de l'avant-bras, un gros tubercule. Les doigts sont longs, minces et presque droits.

Largeur de la carapace, 18 mill.; longueur, 13 mill.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

PANOPEUS AFRICANUS.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *Panopeus chilensis*, et pour l'en distinguer il faut l'examiner avec une grande attention; on reconnaît alors que les caractères auxquels on serait tenté d'accorder peu d'importance en acquièrent par la constance avec laquelle ils se montrent chez tous les individus de cette espèce. Ainsi le front du *Panopeus africanus* est moins avancé que chez le *P. chilensis;* la carapace est plus granuleuse, et les dents latéro-antérieures se dirigent plus en dehors et moins en avant; enfin les pattes sont beaucoup plus pubescentes.

M. Aubry-Lecomte et le père Duparquet ont rapporté au Muséum plusieurs individus de cette espèce, recueillis sur les côtes du Gabon. M. Barboza du Bocage en a offert d'autres provenant d'Angola.

Largeur de la carapace, 27 mill.; longueur, 20 mill.

EURYCARCINUS, nov. gen. (1).

Ce genre peut être considéré comme représentant en Orient le genre *Eurytium*, qui ne se trouve que sur les côtes d'Amérique. Il présente en effet avec ce dernier les plus grandes analogies, mais il s'en distingue nettement par la conformation de l'abdomen du mâle, dont tous les articles sont libres, tandis que chez les Panopées les troisième, quatrième et cinquième anneaux sont soudés.

(1) De εὐρος, large, et καρκινος, crabe.

Eurycarcinus Grandidierii.

De même que l'*Eurytium limosum*, cette espèce est remarquable par sa carapace élargie et lisse en dessus, ainsi que par la brièveté des bords latéro-antérieurs; les dents, dont ceux-ci sont découpés, sont beaucoup moins saillantes que chez cette dernière espèce; la deuxième est plus large que les autres; et la postérieure est très-petite. J'ajouterai que la carapace est entièrement lisse, tandis que, chez l'espèce d'Amérique, le lobe méso-gastrique est toujours dessiné par deux sillons peu profonds, et la base des dents latéro-antérieures est légèrement granuleuse. Enfin, le front est plus échancré au milieu que chez l'*E. Grandidierii*.

Largeur de la carapace, 33 mill.; longueur, 21 mill.

Habite l'île de Zanzibar, où elle a été trouvée par M. A. Grandidier.

Eurycarcinus orientalis.

Chez cette espèce les bords latéro-antérieurs sont plus courts que chez la précédente, de façon que si l'on joignait leurs deux angles postérieurs on diviserait la carapace en deux portions, dont l'antérieure serait de beaucoup la plus petite. Les dents latéro-antérieures sont à peine saillantes.

Largeur de la carapace, 35 mill.; longueur, 24 mill.

Habite Bombay.

Pilumnopeus maculatus.

J'ai proposé d'établir le genre *Pilumnopeus* pour quelques espèces qui, bien que présentant quelques-uns des caractères des Panopés, tels que l'échancrure du cadre buccal et l'hiatus sous-orbitaire, s'en éloignent par l'existence de sept articles à l'abdomen et par la forme plus bombée de la carapace, ce qui les rapproche des Pilumnes.

L'un de ces Crustacés, que je désigne sous le nom de *Pilumnopeus maculatus*, se rapproche beaucoup du *Panopeus Herbstii* par son aspect général; mais la carapace est plus convexe et les sillons intéro-régionaires moins profonds; la taille de cette espèce reste toujours bien inférieure à

ce qui se voit chez le *P. Herbstii;* enfin les pinces sont relativement beaucoup plus grosses. Le front est droit et les bords latéro-antérieurs divisés en quatre dents, dont la première est légèrement sinueuse. La couleur de la carapace est jaunâtre lavée de violet. Les pinces sont couvertes de petites taches rouges.

Largeur de la carapace, 13 mill.; longueur, 9 mill.

Habite l'île de Zanzibar, où elle a été recueillie par M. A. Grandidier.

PILUMNOPEUS CRASSIMANUS.

Carapace peu élargie et très-bombée. Régions à peine distinctes. Front formé de deux lobes arrondis. Bords latéro-antérieurs quadridentés. Pinces courtes, inégales et très-renflées. Pattes et face inférieure de la carapace légèrement pubescentes.

Largeur de la carapace, 25 mill.; longueur, 20 mill.

Habite Port-Western (Nouvelle-Hollande).

PSEUDOZIUS SINENSIS.

Cette espèce se distingue facilement du *Pseudozius planus* (Dana) et du *Pseudozius microphthalmus* (Stimpson) par les granulations fines et régulières qui couvrent les parties antérieure et latérale de la carapace ainsi que les pattes antérieures. Les bords latéro-antérieurs sont entiers sans aucune trace de lobulations.

Largeur de la carapace, 20 mill.; longueur, 14 mill.

Habite les côtes de la Chine.

EPIXANTHUS HELLERII.

Le genre *Epixanthus* proposé par M. Heller ne comprend jusqu'à présent qu'une seule espèce, l'*Epixanthus* (*Ozius*) *frontalis* (Edwards). Je puis aujourd'hui en ajouter une nouvelle, reconnaissable à sa carapace plus

bombée et dont les bords latéro-antérieurs ne présentent que des traces très-obscures de lobulations. Les pinces sont très-inégales; la plus forte est extrêmement renflée, la plus faible est longue, et les doigts, très-grêles, sont en contact sur toute leur longueur.

Par sa forme générale cette espèce se rapproche un peu du *Xantho dispar* de Dana, mais le front est divisé en quatre dents ou tubercules, au lieu d'être droit.

Largeur de la carapace, 28 mill.; longueur, 18 mill.

Habite le Gabon et le Sénégal.

RUPPELLIA GRANULOSA.

Cette espèce se distingue de la *Ruppellia annulipes* par la profondeur des sillons qui limitent les lobules des régions. Ces lobules sont rugueux et granuleux. Les pattes antérieures sont également couvertes de grosses granulations peu élevées. Les autres caractères sont les mêmes que chez la *Ruppellia annulipes*.

Largeur de la carapace, 30 mill.; longueur, 20 mill.

Habite les îles Marquises.

RUPPELLIOIDES, nov. gen.

Je crois devoir séparer des *Ruppellia* une espèce des mers de l'Australie, qui, bien que présentant la plupart des caractères de ces derniers Crustacés, s'en distingue par la disposition de la région antennaire. En effet, le lobe sous-orbitaire ne s'unit pas au front de façon à exclure l'antenne externe de l'orbite, mais l'article basilaire de celle-ci est très-développé et se prolonge entre le lobe sous-orbitaire et le front et porte à son extrémité la tigelle mobile qui, par conséquent, est comprise dans l'orbite.

RUPPELLIOIDES CONVEXUS.

La carapace, est large et très-bombée; elle est fortement lobulée en avant et les lobes sont couverts de granulations; les bords latéro-antérieurs

sont divisés en cinq dents peu saillantes et dirigées en avant. Le front est bimarginé et constitué par quatre dents arrondies. Les pattes antérieures sont fortement granuleuses.

Largeur de la carapace, 18 mill.; longueur, 12 mill.

Habite la Nouvelle-Zélande.

PILUMNUS AFRICANUS.

La carapace de cette espèce est un peu plus bombée dans tous les sens que celle du *Pilumnus spinifer;* les régions y sont indiquées par des sillons peu profonds. Les bords latéro-antérieurs sont armés de six épines (en comptant l'angle orbitaire externe); les deux premières sont très-rapprochées. Le bord sourcilier est inerme. Le front est formé de deux lobes peu avancés et hérissés de petites épines. Les pattes antérieures sont inégales. La main porte en dessus aussi bien qu'en dehors des épines fortes et assez espacées; on en voit de plus petites au-dessus de la base du doigt immobile. L'avant-bras porte aussi quelques épines. Les pattes ambulatoires sont à peine spinuleuses. Le corps et les pattes sont couverts d'un duvet très-court entremêlé de quelques poils raides et beaucoup plus longs.

Largeur de la carapace, 32 mill.; longueur, 22 mill.

Habite la côte de Gorée et d'Angola.

PILUMNUS OVALIS.

Cette petite espèce se reconnaît facilement à la forme de sa carapace, qui est relativement très-longue. La carapace, très-bombée longitudinalement, est légèrement granuleuse et porte quelques poils courts. Les bords latéro-antérieurs sont entiers et garnis seulement de granulations sur leur bord. Le front est formé de deux lobes très-déclives. Les pattes antérieures sont grosses est courtes. La pince est granuleuse et armée de doigts noirs très-trapus. Les pattes ambulatoires sont hérissées sur leur bord supérieur de poils gros, raides et très-espacés.

Largeur de la carapace, 9 mill.; longueur, 8 mill.

Habite les îles Sandwich.

Pilumnus deflexus.

La carapace est élargie, peu bombée en arrière ; mais sa portion antérieure est très-déclive. Les régions y sont peu distinctes, à l'exception du lobe mésogastrique, qui est limité par des sillons assez profonds. Sa surface est presque lisse et n'offre que de très-petites granulations. Les bords latéro-antérieurs sont armés de trois épines très-courtes. Le front est divisé en deux lobes inermes. Les pattes antérieures sont inégales ; la plus grosse porte en dessus et en dessous des granulations très-fines et très-serrées. La petite main est spinuleuse. Les pattes ambulatoires sont presque lisses. Le corps et les membres sont couverts de poils fins et très-espacés.

Largeur de la carapace, 20 mill. ; longueur, 14 mill.

Habite l'Australie.

Trapezia acutifrons.

Cette espèce se rapproche beaucoup par sa taille de la *Trapezia tigrina* d'Eydoux et Souleyet ; mais elle se distingue de cette dernière espèce par la forme de la carapace et la disposition du front. Le bouclier céphalothoracique est allongé et peu élargi et porte une dent latérale aiguë. Le front est divisé en six dents (en comptant les angles orbitaires internes), dont les quatre médianes sont très-avancées et très-aiguës. Le bras est armé de cinq ou six dents sur son bord antérieur. Les pinces sont longues et portent sur leur bord inférieur une série de granulations. Le corps et les pattes sont couvertes de taches rouges arrondies.

Largeur de la carapace, 21 mill. ; longueur, 18 mill.

Habite les îles Sandwich.

Trapezia latifrons.

Cette espèce se distingue de toutes celles du même genre par sa forme triangulaire. Le front est en effet très-large et découpé en lobes sinueux, et la carapace est très-rétrécie en arrière. L'angle orbitaire externe est aigu et il existe une autre épine acérée très-peu en arrière. Le bras

est armé en avant de trois ou quatre dents; l'avant-bras porte une petite épine à son angle interne. La carapace et les pinces sont marquées de grandes taches blanches sur un fond jaunâtre ou rougeâtre.

Largeur de la carapace, 7 mill.; longueur, 6 mill.

Habite les îles Sandwich.

FAMILLE DES **Portuniens.**

GONIOSOMA HELLERII.

Goniosoma orientale Heller, Expédition zoologique de la *Novara*, Crust., p. 29, pl. 3, fig. 3 (non Dana).

M. Heller a rapporté au *Goniosoma orientale* de Dana une espèce qui me paraît s'en distinguer. En effet, les dents frontales, au lieu d'être aplaties, courtes et élargies à leur extrémité, sont longues et séparées les unes des autres par des échancrures profondes; les externes se terminent en pointe. Les dents latéro-antérieures sont au nombre de sept dans les deux espèces; mais chez le *G. orientale* les deux premières sont plus petites que les autres, ce qui n'a pas lieu chez le *G. Hellerii*; enfin j'ajouterai que la carapace de ce dernier est moins élargie et dépourvue de duvet ou de poils. On ne peut tirer aucune indication de la disposition des pattes pour séparer ces deux espèces, car M. Dana n'a fait connaître que la carapace du *G. orientale*.

Dans le *Goniosoma Hellerii* les pattes antérieures sont fortes; la main, très-renflée, ne porte pas de lignes granuleuses comme le *G. japonicum*; elle présente en dessus cinq épines disposées sur deux lignes parallèles. Les doigts des pinces sont noirs à leur extrémité, rouges à leur base et pourvus d'une dent basilaire très-puissante mais arrondie. L'avant-bras, peu granuleux, porte en dedans une forte épine et en dehors trois ou quatre spinules. Le bras est armé sur son bord antérieur de trois fortes dents. Les pattes ambulatoires sont de longueur médiocre; celles de la cinquième paire sont très-élargies; leur cuisse est armée en dessous d'une forte épine, et le bord inférieur du pied est denticulé. Ce dernier caractère n'existe pas chez le *C. japonicum*.

Le *G. sexdentatum*, par sa forme générale, se rapproche un peu de

notre espèce ; mais la carapace est garnie d'un duvet court et serré qui manque chez le *G. Hellerii;* enfin les pattes antérieures sont garnies de lignes longitudinales granuleuses.

Largeur de la carapace, 85 mill.; longueur, 60 mill.

Habite l'Inde archipélagique et la Nouvelle-Calédonie.

TRIBU DES **CATOMÉTOPES.**

METOPOGRAPSUS PICTUS.

Cette espèce se distingue facilement de toutes celles du même genre par la forme de la carapace, qui est remarquablement rétrécie en arrière, ce qui lui donne une certaine ressemblance avec celle de l'*Aratus Pisonii.* Le front est extrêmement large, fortement déclive, à bord droit et garni de denticulations fines et régulières. Les yeux occupent les angles latéro-antérieurs du bouclier céphalo-thoracique. Les bords latéraux sont inermes et se terminent en avant par l'angle orbitaire externe. La région antennaire et les pattes-mâchoires sont disposées comme chez le *Metopograpsus messor.* Les pattes antérieures sont courtes, inégales ; la main est épaisse, presque lisse en dessous, marquée en dessus de granulations et de petites crêtes. L'avant-bras est spinuleux. Le bras est armé sur son bord antérieur d'une crête avancée et denticulée. Les pattes ambulatoires sont grêles, très-comprimées latéralement ; celles de la première paire sont beaucoup plus courtes que les autres ; celles de la troisième paire sont les plus longues. La cuisse est ornée près de son extrémité de deux épines en dessous et d'une seule en dessus. Les doigts sont courts et spinuleux. L'abdomen du mâle est composé de sept articles, dont les six premiers ont à peu près la même largeur, et le septième est petit et triangulaire.

Le *Metograpsus maculatus* de Batavia ressemble plus au *M. pictus* qu'aucune autre espèce du genre, mais sa carapace est moins rétrécie en arrière et ses pattes sont plus robustes.

Cette espèce habite les marais saumâtres de la Nouvelle-Calédonie, où elle se fait remarquer par ses belles couleurs mélangées de violet et de jaune.

DISCOPLAX, nov. gen. (1)

Ce genre nouveau doit se placer dans la division des Grapses, bien que sa carapace ne présente pas la forme quadrilatère caractéristique de ces Crustacés. Le bouclier céphalo-thoracique est arrondi en avant. Le front, très-déclive, est étroit et à bord droit. Les bords latéraux, régulièrement arqués en avant, ne portent qu'une seule dent très-peu proéminente en arrière de l'angle orbitaire externe. Les orbites sont grandes ; elles regardent en avant et se prolongent en dehors par une échancrure. Les pédoncules oculaires sont courts. L'article basilaire des antennes externes est petit et ne se joint pas au front. L'épistome est étroit, peu élevé ; l'endostome n'est pas canaliculé. Le troisième article des pattes-mâchoires externes est long, tronqué en avant pour l'insertion de la tigelle mobile et arrondi en dedans. Les pattes antérieures sont égales et assez développées ; les pattes ambulatoires sont remarquablement longues ; celles de la deuxième paire dépassent les autres. L'abdomen du mâle se compose de sept articles.

DISCOPLAX LONGIPES.

Cette espèce est jusqu'à présent la seule qui compose ce nouveau genre. La carapace, très-aplatie en arrière, est légèrement déclive en avant ; les régions y sont peu indiquées ; la ligne marginale antérieure forme une petite crête granuleuse, qui se prolonge jusque vers la moitié seulement du bord latéral ; les régions branchiales sont marquées de quatre lignes saillantes obliques en arrière et en dedans et parallèles. Les pattes antérieures sont légèrement granuleuses ; les pattes ambulatoires sont longues, mais fortes ; le pénultième article et le doigt portent en dessus et en dessous une double rangée de petites épines.

Largeur de la carapace, 55 mill. ; longueur, 54 mill. Largeur totale (les pattes étendues), 30 cent.

Cette espèce provient de la Nouvelle-Calédonie.

(1) De δισκος, disque, et πλαξ, plaque.

LIBYSTES, nov. gen. (1)

Ce genre se rapproche beaucoup des *Carcinoplax* (ou *Cleistomes* de Dehaan). On y retrouve la même forme très-bombée de la carapace, le même front déclive ; mais la forme des pattes-mâchoires externes et des pattes ambulatoires est bien différente. Le troisième article des pattes-mâchoires est, en effet, très-dilaté à son angle antéro-externe et rappelle ce qui existe chez certains Portuniens. Le dernier article des trois premières pattes ambulatoires est styliforme; mais celui des pattes postérieures est comprimé, fortement cilié sur ses bords, et ressemble à celui de quelques espèces de *Macrophthalmus*. Enfin j'ajouterai que le cadre buccal est très-large en avant et que l'article basilaire des antennes n'atteint pas le front.

LIBYSTES NITIDUS.

La carapace est large et peu allongée; les régions y sont à peine marquées et le test est complétement lisse; les bords latéraux sont très-renflés et épais. Les orbites sont petites et situées tout à fait en avant. Le front est déclive, peu avancé et presque droit. Les pattes antérieures de la femelle sont longues, dépourvues d'épines ou de tubercules. La main est arrondie en dessus. Les pattes ambulatoires sont faibles et cylindriques.

Largeur de la carapace, 24 mill.; longueur, 15 mill.

Cette espèce a été découverte sur les côtes de l'île de Zanzibar par M. Grandidier.

MACROPHTHALMUS GRANDIDIERII.

La carapace de cette espèce est très-élargie, entièrement lisse; c'est à peine si à l'aide d'une loupe on aperçoit sur le test de fines granulations.

(1) De Λιβυστις, africain.

Les bords latéraux sont armés de deux dents (en comptant l'angle orbitaire externe), dont la postérieure est très-petite. On en voit une autre à l'extrémité externe du bord sourcilier, qui se trouve comme accolée à l'angle orbitaire externe. Les bords sourciliers sont sinueux; les pédoncules orbitaires, presque aussi longs qu'eux, n'atteignent cependant pas leur extrémité. Les pattes antérieures du mâle sont longues et fortes; les mains portent en dessus une ligne de granulations régulières; en dedans elles sont couvertes d'un duvet brun et serré, et sont armées d'une épine située près de l'articulation de l'avant-bras; en dehors elles sont lisses et ne portent qu'une petite crête granuleuse parallèle au bord inférieur. Le doigt immobile de la main est pourvu d'une grosse dent conique; le doigt mobile est légèrement courbé en dedans et garni d'une seule dent basilaire.

Les dimensions du pédoncule oculaire séparent nettement cette espèce des *Macrophthalmus podophthalmus* (Eydoux), *Verreauxii* (Edwards), *compressipes* (Randall), *transversus* (Latreille), *sulcatus* (Edwards). L'épine qui garnit la face interne de la main ne permet pas de la confondre avec les *Macrophthalmus japonicus* (Dehaan), *depressus* (Ruppell), *setosus* (Edwards), *tomentosus* (Eydoux). Chez d'autres espèces, telles que les *Macrophthalmus carinimanus* (Latreille), *lævimanus* (Edwards), *dilatatus* (Dehaan), *parvimanus* (Latreille), *crassipes* (Edwards), la carapace est ou granuleuse ou au moins tuberculeuse sur les régions branchiales.

Largeur de la carapace, 33 mill.; longueur, 16 mill.

Cette espèce a été rapportée de l'île de Zanzibar par M. Grandidier.

MACROPHTHALMUS INERMIS.

Chez ce Macrophthalme les pédoncules oculaires atteignent presque l'extrémité des bords sourciliers, mais ne sortent pas de l'orbite, à peu près comme chez le *M. Grandidierii.* La carapace est lisse et très-large en avant; elle se rétrécit en arrière. Il n'existe pas à l'extrémité du bord sourcilier de fissure déterminant la formation d'une petite dent susorbitaire. Les bords latéraux sont découpés en avant en deux dents, dont la dernière est très-petite. Les pattes, chez le mâle, sont assez robustes. La main inerme en dedans ne porte de duvet que sur la face interne des doigts; elle est lisse en dessus et en dehors.

Ainsi que je viens de le dire, les espèces dont la main est dépourvue d'épine sur sa face interne ont la carapace plus ou moins granuleuse et presque toujours plus étroite et plus quadrilatère.

Largeur de la carapace, 25 mill.; longueur, 13 mill.

Cette espèce a été trouvée aux îles Sandwich et à la Nouvelle-Calédonie.

Macrophthalmus loevis.

Les pédoncules oculaires de cette espèce sont notablement plus courts que les orbites. La carapace est lisse et peu élargie en avant, ce qui lui donne un aspect tout à fait différent de celle de l'espèce précédente. Les bords latéraux portent deux dents (en comptant l'angle orbitaire externe) presque égales.

N'ayant eu à ma disposition que des femelles de ce Macrophthalme, je n'ai pu tirer aucune indication de la disposition des pinces. Mais il est assez nettement caractérisé par la forme peu élargie de la carapace, qui est dépourvue de tubercules ou de granulations, ce qui le distingue nettement des *Macrophthalmus affinis, Guerini* et *japonicus*, avec lesquels il a d'ailleurs beaucoup de ressemblance.

Largeur de la carapace, 18 mill.; longueur, 11 mill.

Habite la mer des Indes.

Pinnotheres Fischerii.

La carapace de la femelle est élargie comme celle du *Pinnotheres faba* de Dana; sa forme est à peu près quadrilatère et elle est aussi large en avant qu'en arrière; les portions latérales, très-renflées, sont couvertes de très-fines granulations, qui disparaissent sous un duvet brun, court, fin et serré. La portion centrale est lisse, glabre, et ne porte que de faibles indices des sillons branchio-gastriques et branchio-cardiaques. Le front, légèrement arrondi, est finement granuleux. Les pattes sont couvertes de poils très-fins, courts et serrés, au milieu desquels s'en trouvent quelques-

uns plus longs et disposés principalement sur les bords supérieur et inférieur. Les pinces sont robustes, si on les compare à celles des autres espèces de ce genre. La main, très-comprimée latéralement, porte sur sa face externe de petites granulations qui deviennent plus aiguës vers les bords. L'avant-bras est légèrement spinuleux en dedans. Les pattes ambulatoires sont courtes et terminées par un doigt très-trapu. La cuisse de celles de la cinquième paire est hérissée de très-petites épines disposées sur deux rangs le long de son bord inférieur. Les pattes-mâchoires externes sont longues et très-étroites.

Je n'ai encore pu étudier que la femelle de cette espèce; elle provient de Port de France (Nouvelle-Calédonie), et a été donnée au Muséum par M. P. Fischer.

L'espèce la plus voisine de ce Pinnothère est le *P. faba*, décrit par Dana et trouvé dans le détroit de Puget ; mais chez ce Crustacé la carapace est entièrement lisse et les pattes ne portent pas de petites épines.